

OBJECTIFS ET ESPRIT DU BDB

Monsieur Passelecq commence l'une de ses notes par ces mots: *"Le BDB s'est préoccupé surtout de sauver de l'oubli les éléments documentaires des vastes problèmes d'idées et de législation soulevés par la guerre et par la paix en ce qui concerne la Belgique."*

Le bureau avait donc pour principal objectif de centraliser et d'organiser toute la documentation ayant un rapport quelconque avec notre pays et sa situation dans le conflit mondial.

Le BDB avait en fait deux tâches bien précises pendant la guerre:

- informer le gouvernement, par le dépouillement de la presse alliée et neutre, des manoeuvres de propagande ennemies au sujet de la Belgique.
- assurer la défense intellectuelle de la cause belge devant l'opinion alliée et neutre par le moyen d'une documentation sérieuse.

L'information du gouvernement s'est faite sous différentes formes:

- 1° par la communication aux départements ministériels de documents intéressants relevés au cours du dépouillement de la presse de tous les pays.
- 2° par l'envoi quotidien d'un "Sommaire d'articles de presse" (+ bibliographie) aux membres du gouvernement.
- 3° par l'envoi bi ou tri-hebdomadaire d'une correspondance de service, le "Bulletin de documentation particulière".

La défense intellectuelle de la cause belge s'est faite:

- 1° par des études documentaires : les "Notes du BDB" et les "Cahiers documentaires".
- 2° par des travaux personnels de collaborateurs au bureau
- 3° par l'information de la presse quotidienne de tous les pays.

Nous reparlerons ultérieurement de ces différentes sources d'information.

Le BDB a bien sûr travaillé dans un esprit particulier.

Comme le dit Monsieur Passelecq: *"La cause belge avait pour trait distinctif d'être "la cause de la justice et de la morale internationale"; elle se débattait tout entière dans le plan du Droit en même temps que dans celui de la politique. Ces deux points de vue étaient inséparables. D'autre part, l'attitude de la Belgique dans la déflagration universelle était si absolument correcte qu'elle ne pouvait manquer de se défendre aussi par elle-même, à la seule condition qu'elle fut exactement connue et comprise."*

Il fallait donc que chacun puisse se rendre compte de la position de la Belgique dans le conflit et pour cela la lumière devait être faite sur tous les événements. C'est le travail que s'assigna le BDB. Mais en plus de cela s'imposait une tâche tout aussi impérieuse: reconquérir l'opinion publique des différents pays par la propagande et en entamant la conquête de la masse par sa partie cultivée. La Belgique avait en effet déjà été devancée dans tous les pays neutres par une importante propagande allemande. Le BDB comptait donc s'adresser en premier à l'intelligentia des états non belligérants. Il fallait donc que ses travaux se distinguent par une rigoureuse discipline, voire même qu'ils prennent la dimension de travaux historiques.

Le BDB n'est donc pas un concurrent des journaux pour l'obtention de nouvelles du gouvernement belge. Il est, au contraire, selon les instructions du ministère de la guerre et du comité de propagande, l'organe même du gouvernement pour la transmission à la presse des informations de propagande.

INSTITUT SUPERIEUR D'ETUDES SOCIALES DE L'ETAT
rue de l'Abbaye 26 - 1050 Bruxelles

SECTION : BIBLIOTHECAIRES - DOCUMENTALISTES

LE BUREAU DOCUMENTAIRE BELGE
AU HAVRE PENDANT LA GUERRE 1914-1918

Application pratique de la documentation du Bureau :
les déportations de travailleurs belges
pendant la durée de la guerre

Tome 1